

110 PATRIMOINE ARTS TRADITIONS ARTISANATS TECHNIQUES FOLKLORE DE

CHAMPAGNE



RONDES & BRANLES
DE CHAMPAGNE

LE CHATEAU
DE LA MOTTE TILLY

BIMESTRIEL 22,00 F

L'AUBE A PLEIN TUBE



RADIO 10
99.9 FM



**FAITES SAUTER
LE BOUCHON**

Tu fiances, tu maries, tu baptises, et tu fêtes !...
A toi CHAMPAGNE DEFONTSOYES tu reviens les plus belles fêtes...
Sur le coteau d'ESSOYES, c'est FONTETTE qui t'a vu naître...
CHAMPAGNE DEFONTSOYES, tu nous fais tourner la tête !...

CHAMPAGNE
Defontsoyes
FONTETTE
10360 ESSOYES
TEL. 25.29.60.63

FUN
radio

SENS 91.2 FM

SEINE & MARNE 102.5 FM

LA RADIO SENSATIONS



caisse nationale
des monuments
historiques
et des sites



2 LA MOTTE TILLY
Son et lumière
Charles d'Ussel



6 LA MOTTE TILLY
Le château
Albert Wilcox



10 RONDES ET BRANLES
de Champagne
Gilbert Roy



31 JASEES
Salons du Livre



32 LIJOU
Revue des revues échangées



Branle du Petit Homme
par les danseurs des « Jasées » de Châlons-sur-Marne

Photos Gilbert Roy



Mai 1988

FOLKLORE DE CHAMPAGNE, revue du Patrimoine, des Arts, Traditions, Artisanats et techniques de la région Champagne-Ardenne, est une édition de la Société des amateurs de folklore et arts champenois, association Loi 1901, SIRET 3336 11615 011 APE 9723, agréée Jeunesse et Sports n° 10.7110.06.66 CDP 221 R Châlons s Marne. Siège social: Les Grandes Chapelles 10170 Méry sur Seine. Antenne Marne: 40 rue des Artisans 51000 Châlons s Marne.

Conseil d'administration: Président d'honneur Jean Couray, Président Jean-Claude Pierson, Directeur régional Gilbert Roy.

Directeur de la publication Gilbert Roy. Secrétaire Michèle Andrieux. La rédaction n'est pas responsable des textes et photos reçus qui engagent la seule responsabilité de leurs auteurs. L'envoi de documents implique l'accord de leur auteur pour leur libre publication. Les indications de marques et les adresses qui figurent dans les pages rédactionnelles sont données à titre d'information sans but publicitaire. Toute reproduction des textes, photos et dessins publiés est interdite sauf autorisation écrite de l'éditeur.

Commission peintre n° 53035. Maquette et mise en page Gilbert Roy. Photocomposition Lysiane Mangot. Spiral photogravure. Impression offset monochrome Leducq S.A. 51000 Fagnières. Imprimé en France.

La safac est subventionnée par le Conseil Général de l'Aube et la Ville de Châlons s Marne.



SON & LUMIERE 1988

La marquise de Maillé restaura, seule et en quelques années, l'intérieur du château de la Motte Tilly et lui redonna son faste d'antan. A sa mort, en 1972, elle confia à la Caisse Nationale des Monuments Historiques et des Sites la mission d'ouvrir au public le domaine qu'elle lui légua.

La marquise de Maillé demanda au nouveau propriétaire que tout soit fait pour que le visiteur ait le « *sentiment d'une présence* ». Voulait-elle, par là, rappeler sa propre présence ? Souhaitait-elle lancer les prémices d'une animation pour que cette demeure ne s'installe pas, à tout jamais, dans l'attitude figée d'un musée sans vie ? Ou désirait-elle saluer, par quelques délicates attentions, le visiteur et lui laisser, au hasard de sa promenade, le soin de découvrir « *l'âme des lieux* », façonnée par deux cents ans d'histoire ?

Traduire le sentiment d'une présence par quelques gestes et, de là, passer à une animation du site : cela est à notre portée sous réserve que celle-ci soit sans cesse renouvelée. Le pas n'est pas facile à faire mais, reste possible.

Donner en revanche au spectacle que vous allez découvrir ce soir, une AME, cela nécessite des références au Beau, au Bien et au Vrai, sans lesquelles toute animation reste de « l'activisme » sans portée.

Ces références existent. Sachons nous en imprégner pour répondre à notre véritable mission.

Charles d'USSEL





Le spectacle "Son et Lumière 1988" du château de la Motte-Tilly a été réalisé par l'association "Les Amis du château de la Motte Tilly" avec le concours de la Caisse Nationale des Monuments Historiques et des Sites (propriétaire du domaine), du Conseil Général de l'Aube, du Conseil Régional de Champagne-Ardenne, de la Centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine, de l'E.D.F., du Crédit Agricole de l'Aube, des Ets Soufflet, des Municipalités de Nogent-sur-Seine, Troyes et Provins, de la Presse et des Radios locales.

Président de l'association "Les Amis du château de la Motte Tilly":
François CARTAULT.

Coordinateur général: Charles d'USSEL.

Texte: Bernard DA COSTA.

Mise en scène: Stéphane VERITE.

Bande son: Stéphane VERITE, ATELIERS LUMIERE.

Son et Lumière: ATELIERS LUMIERE avec Eric LOUSTEAU CARRERE.

Publicité: CAISSE NATIONALE DES MONUMENTS HISTORIQUES ET DES SITES.

Affiche et logo: Martial DAMBLANT, Jean TOTAIN.

Costumes: Louis et Jeanine BORDERIE.

Acteur: Vincent LEROY (le musicien).

Récitants: Claude BUCHWALD (le château), J.-P. DAVERNON, Michel DUPUIS, Madeleine GAUDICHE.

Figurants: Ils sont originaires des villages de FONTENAY DE BOSSERY, FONTAINE MAÇON, COURCEROY, CRANCEY, ESCAVOLLES, LURCY, GUMERY, MARCILLY LE HAYER, MARCILLY SUR SEINE, LA MOTTE TILLY, L'ORMEAU, NOGENT SUR SEINE, ST AUBIN, THORIGNY SUR OREUSE, TRAINEL, LE TREMBLAY.

Responsables :

Secrétariat général: Anne-Marie LEGOUX

Histoire locale: Félicien MIZELLE, Gilbert ROY

Figurants: Mauricette DUFLOT, Ludovic GOMBAULT, Paul MIGNOT

Costumes: Louis et Jeanine BORDERIE, Jeanine MIGNOT, Renée DUPUIS

Programme: Ed. FOLKLORE DE CHAMPAGNE, Gilbert ROY

Caisse, réservations: Kenza TOTAIN

Accueil: Lucien et Jacqueline LENOIR

Intendance: Josette BENOIT, Mauricette DUFLOT

Publicité: Dominique ALONZO, Jean-Louis BORDERIE, Mauricette DUFLOT, Renée DUPUIS, Ludovic GOMBAULT, Martine PERDREAU, Marie-Claude SINEGRE

Machinistes: SINIC

Correspondants des Municipalités :

Courcerois: Jean et Aline DABEL

Gumery, Fontenay de Bossery: Guy et Eliane VICTOR

La Motte Tilly: Ferdinand OLIVIER

Nogent-sur-Seine: Renée DUPUIS

Trainel: Jacqueline et Lucien LENOIR

Romilly sur Seine: Ral et Christine MOITEL

Yonne: Mauricette DUFLOT.

EXCEPTIONNELLEMENT
LE CHATEAU ET SON PARC
SERONT FERMÉS
DU 22 AOÛT AU 7 OCTOBRE 1988

VISITEZ LE CHATEAU DE LA MOTTE-TILLY

(Aube)

Sur la Route Thibaud de Champagne



Photo J.P. COUDANT

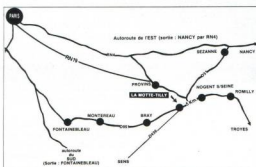
**ASSISTEZ à ses manifestations
et à ses spectacles vivants**

VISITES-CONFÉRENCES.

1^{er} avril au 30 juin / 15 septembre à fin novembre
sur RDV (les merc., jeudi, vend., sam. mat. et dim. mat.).

Prix : 28 F.

- l'équilibre parfait de son architecture XVIII^e
- la richesse de ses collections et de son mobilier
- ses terrasses, sa pièce d'eau et son parc
- la qualité de sa conservation
- la diversité de ses prestations font de la Motte-Tilly l'un des plus beaux monuments que le "siècle des lumières" ait légué à la France et le but d'une visite à ne pas manquer.



Quand visiter ?

1^{er} avril - 30 juin et du 1^{er} au 30 septembre :
tous les jours (sauf mardi), 10 h - 11 h 30 et 14 h - 18 h 15

1^{er} juillet - 31 août :
tous les jours (sauf mardi), 10 h - 11 h 30 et 14 h - 18 h 15,
les dimanches et jours fériés jusqu'à 19 h

1^{er} octobre - 30 novembre :
samedi et dimanche après-midi, 14 h - 17 h et en semaine
uniquement sur rendez-vous pour les groupes.

Prix :

- Plein tarif : 22 F
- Tarif réduit : 12 F
- Jeunes 7 à 18 ans : 5 F
- Jeunes moins de 7 ans : Gratuit

Château de LA MOTTE-TILLY
10400 NOGENT-sur-SEINE

☎ (16) 25.39.84.54

à 5 kms de Nogent-sur-Seine, sur la D 951, menant à Montereau
(38 kms) et Fontainebleau (58 kms) / à 18 kms de Provins - 35 kms
de Sens (par D.939) - 44 kms de Sézanne - 55 kms de Troyes
- 110 kms de Paris.



Le château de la Motte Tilly

Albert Willocx
membre de la Société académique
de l'Aube

A six kilomètres de Nogent-sur-Seine, sur la nationale qui mène vers Bray et Fontainebleau, le château de La Motte-Tilly se déploie, en une large perspective, dans le magnifique décor d'un vaste parc de 60 hectares. Derrière ses hautes grilles flanquées de deux pavillons miniatures, ce domaine est l'un des plus beaux liés à la France par le XVIII^e siècle. A coup sûr le mieux équilibré, s'intégrant parfaitement avec son décor de verdure, de lumière et d'eau. L'un des plus élégants aussi, tout de mesure, d'ordre, de justes proportions, avec ses terrasses, ses bassins, ses jardins à la française, ses allées d'arbres aux lumineux reflets, ses larges espaces, ses pelouses harmonieusement dessinées.

Le château : son architecture

Classé monument historique le 16 septembre 1946, le château de La Motte-Tilly constitue le plus beau fleuron de cette couronne de grandes demeures qui orne le pays Nogentais : Pont-sur-Seine, La Chapelle-Godefroy, le Paraclet, Ferreux, Pany-sur-Vanne, Sellières. Il s'impose aux regards par l'élégance de ses proportions, la sûreté de ses volumes, la sobriété de son décor. On y accède par une large allée pavée bordée de verdure, jusqu'à une grille qui marque l'entrée de la cour d'honneur entourée d'un fossé-douve rejoignant deux petits pavillons. La façade du château se déploie en un large éventail avec le traditionnel corps de logis principal comprenant une partie centrale avec deux ailes en retour d'équerre, épaulées à gauche et à droite d'arcades légères terminées par d'élégants pavillons carrés coiffés de demi-dômes à pans. Eclairée de hautes fenêtres à petits carreaux, la façade principale côté sud présente

un étage avec rez-de-chaussée surélevé. Comme à Pont-sur-Seine, au Paraclet ou à Fontainebleau, l'association de la brique et du grès caractérise l'édifice. Le grès est réservé au corps de logis central, aux corniches, aux chaînes d'angles ; la brique encadre portes et fenêtres. Les murs sont recouverts d'un enduit grège.

La partie centrale forme une avancée convexe où s'ouvre la grande porte d'entrée surmontée, au niveau du premier étage, d'un balcon en fer forgé. Au-dessus, un fronton en forme de segment de cercle, où l'écu des Terray, timbré d'une couronne, s'encadre dans un décor de feuillage coiffé d'un demi-dôme à quatre pans. Indépendantes les unes des autres, les autres toitures d'ardoises confèrent à l'ensemble une indéniable élégance. La toiture qui coiffe le bâtiment central s'harmonise parfaitement avec celles des ailes latérales ou qui surmontent le fronton et les pavillons.

Le pavillon, côté ouest, abrite la chapelle, consacrée en 1757, avec son autel privilégié et sa remarquable petite voûte en arc de cloître. Fermée en 1793, réouverte en 1803, un chapelain la desservit jusqu'en 1890. Dans le pavillon opposé, la marquise de Mailly avait aménagé une bibliothèque où elle aimait se retirer. Sur le côté ouest s'inscrit l'harmonieux ensemble que forme le bâtiment des communs. Au-delà se situe l'orangerie.

La façade du château dominant la Seine, côté nord, présente les mêmes dispositions générales que celle côté sud, à la différence que les ailes latérales soulignent à peine le corps principal qui comporte, de chaque côté de l'avancée centrale, trois travées au lieu de deux. Au-dessus de la porte d'entrée, le fronton, for-

mant un demi-dôme, est surmonté d'un grand triangle où s'inscrivent les armes des Terray associées à celles des Le Nain.

Le premier château fort

Au Moyen Age, un important château fort remplaça la forteresse primitive. Entouré de douves, prolongé de souterrains secrets, il s'élevait au bord de la Seine, à l'extrémité nord-est du parc actuel. Son tracé se lit d'ailleurs encore aujourd'hui sur le terrain situé entre le fleuve et le chemin qui mène du bourg de La Motte-Tilly à celui de Courcey. D'après les documents topographiques, les bâtiments occupaient une surface de plus d'un hectare et l'épaisseur des murs d'enceinte atteignait plusieurs mètres.

Les premiers seigneurs

De l'époque carolingienne au XII^e siècle on ignore quels furent les seigneurs de La Motte-Tilly. Le premier connu est Garnier I^{er} de Trainel qui, en 1173, fit hommage du domaine à l'évêque de Troyes. Jean de Trainel, décédé en 1360, fut le premier à porter le titre de seigneur de La Motte-Tilly. Sa fille, Marguerite de Châteauneuve, hérita de la châtellenie qu'elle céda, en 1366, à Guillaume de Melun, archevêque de Sens, qui la transmit à son neveu Jean de Mornay.

Occupée tour à tour par les Bourguignons, les Anglais et les troupes du roi de France, durant la guerre de Cent Ans, La Motte-Tilly devint la possession de Pierre des Essarts vers la fin du XIV^e siècle.

En 1423, le roi Charles VII donna La Motte-Tilly à Jean de Puligny, garde de ses coffres et joyaux. Son fils, Henri de Puligny, écuyer du duc de Bourgogne, le reçut en héritage. Il eut maille à partir avec les officiers du roi qui, sous

prétexte que le domaine relevait juridiquement du bailliage de Sens, l'occupèrent de longues années, laissant les bâtiments sans entretien... Après requête auprès du roi, il récupéra son domaine en ruine et grevé d'hypothèques.

Lorsqu'il mourut, sans descendance, La Motte-Tilly fit naturellement retour au roi Louis XI qui, par acte du 9 octobre 1470, en dota son chambellan Jean Ragulier.

Les Ragulier

La puissante famille des Ragulier restera, durant un siècle, propriétaire de la châtellenie. Les enfants de Jean Ragulier, Louis et Guillaume, en héritèrent. Grand argentier de François I^{er}, Louis Ragulier avait épousé Charlotte de Dinteville qui devint douairière de La Motte-Tilly. Issue d'une grande famille champenoise, Charlotte de Dinteville se trouvait alliée à l'aristocratie de la châtellenie. Cette alliance avec l'un des chefs de la réforme explique la conversion au protestantisme d'une partie de la famille Ragulier dont deux membres, l'oncle et le neveu, furent évêques de Troyes. Après ses deux fils — Jean et François — la très pieuse Mme de La Motte, comme on l'appelait dans le pays où elle était très populaire, se laissa entraîner, vers la fin de sa vie, sur les chemins de l'hérésie. A l'approche de sa mort, elle n'en sollicita pas moins l'assistance d'un prêtre et obtint d'être enterrée dans l'église de La Motte-Tilly. Son inhumation, en 1566, donna lieu à de sérieux incidents entre catholiques et protestants. Son frère François étant mort de la peste au siège d'Orléans, Jean Ragulier II devint seul maître du domaine.

Son fils Salomon continua de combattre avec les protestants. Devenu roi de France, Henri IV n'oublia pas son



compagnon d'armes qu'il nommera gouverneur de Nogent-sur-Seine. Grièvement blessé au siège de Montereau, Salomon Raguié mourut sans descendance en 1592.

Les d'Elbène et les Noailles

En 1598, sa sœur Anne vendit les terres de La Motte-Tilly à Alexandre d'Elbène, conseiller de Louis XIII, dont la veuve Marguerite dotera d'une fondation la chapelle bâtie en 1365 par Marguerite de Châteaullain, dans l'église de La Motte-Tilly.

En 1662, son fils Alexandre II céda le domaine à François, duc de Bourbonville, gouverneur de Paris.

En 1671, le duc avait transmis La Motte-Tilly à sa fille Françoise, femme d'Arnaud-Jules de Noailles, comte d'Ayen, gouverneur du Languedoc, maréchal de France et premier capitaine des gardes de Sa Majesté Louis XIV. Lorsqu'il mourut, en 1708, son fils, Adrien Maurice, duc de Noailles, pair de France, grand d'Espagne, chevalier de la Toison d'Or, maréchal de France et général des armées du Roi, en hérita. Marié à une nièce de Mme de Maintenon, le duc fut président du Conseil des Finances, puis ministre des Affaires étrangères. En considération de ses hauts mérites, Louis XIV érigea, en 1712, la seigneurie de La Motte-Tilly en comté, titre que le duc de Noailles porta jusqu'à sa mort.

Les Terray

Le 24 mai 1748, le duc de Noailles céda le comté de La Motte-Tilly à l'abbé Joseph Marie Terray et à son frère Pierre, vicomte de Rozières, conseiller du roi. L'opération s'effectua par l'intermédiaire de Jean Ory de Fulvy, seigneur de la Chapelle-Godefroy.

Issu d'une vieille famille du Forez, l'abbé Terray, de simple conseiller au Parlement de Paris, protégé de la Pompadour, devint contrôleur général des Finances en 1769, ministre d'Etat, membre du triumvirat avec Maupeou et d'Aiguillon. En 1773, Louis XV le nomma ordonnateur des bâtiments du Roi.

Devenus seigneurs de La Motte-Tilly, l'abbé Terray et son frère firent raser l'ancien château pour construire, sur les plans de Jean-François

Lancret, neveu et filleul du célèbre peintre de Louis XV, la belle demeure actuelle et ses jardins.

Simple clerc et non prêtre, l'abbé Terray, auquel les libelles du temps reprochaient le dérèglement de sa vie privée, fut l'un des grands ministres du règne de Louis XV, le seul peut-être qui eût pu empêcher la Révolution d'éclater s'il n'avait été écarté du pouvoir par la coalition des privilégiés et la faiblesse de Louis XVI. Homme de caractère, travailleur acharné, esprit indépendant, d'une grande sûreté de jugement, l'abbé Terray vint aux affaires en fin de règne; les caisses étaient vides. Lorsqu'il partit, l'Etat payait ses dettes, son crédit relevé, le déficit résorbé, le Trésor alimenté par une rentrée régulière des impôts. L'abbé Terray spécula-il comme on l'en accusa? Personnage fort discuté, ce ministre réformateur n'en sauva pas moins une situation ouvertement désespérée.

En 1774, à la mort de Louis XV, son petit-fils Louis XVI, cédant aux instances des mécontents, mit fin à la carrière de l'abbé Terray qui mourut à Paris le 22 février 1778 à l'âge de 62 ans.

Pour respecter ses dernières volontés, l'archevêque de Paris autorisa le transfert de son corps à La Motte-Tilly où il fut inhumé, le 28 février, dans la chapelle Sainte-Marguerite. Félix Lecomte, auteur du célèbre buste de Fénelon, sculpte son tombeau en 1780.

A la mort du copropriétaire, frère de l'abbé Terray, le vicomte de Rozières, son fils unique, hérita du domaine. Alors que les gens du pays gardaient une haine farouche à la mémoire de son oncle, ils estimaient et aimaient le vicomte Antoine-Jean de Rozières. Elu député de la noblesse en 1789, le vicomte refusa de prendre part à l'émigration. Arrêté en octobre 1793, puis incarcéré à Provins, il fut très vite libéré sur l'intervention pressante des habitants de La Motte-Tilly. Hélas, le 24 décembre, arrêté de nouveau avec sa jeune femme Nicole de Grosbois, il mourut avec elle sur l'échafaud en avril 1794.

Déclaré « Maison nationale », le château de La Motte-Tilly fut vidé de son mobilier².

Lorsque, en 1797, Claude-Hippolyte Terray, fils d'Antoine-Jean de Rozières, reprit possession du domaine, celui-ci ne renfermait plus que quelques poêles de faïence. Les combles étaient envahis par les chouettes et les bâtiments des communs avaient beaucoup souffert du passage des révolutionnaires. Avec sa femme, Claire de Morel-Vindé, Claude-Hippolyte Terray entreprit la remise en état de la propriété, remeubla les pièces d'habitation et restaura les communs. Sacrifiant, hélas, aux goûts romantiques de l'époque, il transforma les beaux jardins à la française en parc à l'anglaise, plaça, ici et là, bosquets d'arbres et massifs de fleurs, installa deux îles artificielles dans le miroir d'eau, ferma les perspectives par des tournants et des surprises, rompant ainsi la belle ordonnance classique dessinée par Lancret.

Vingt ans plus tard, la débâcle des troupes napoléoniennes y amena les Cosaques. Les soldats du tsar détruisirent les beaux parquets à la Versailles qui ornaient les pièces pour y faire du feu et l'on montre encore le trou de deux balles qu'ils tirèrent dans l'un des panneaux du salon Bleu.

Les Rohan-Chabot

En 1851, à la mort de Claude-Hippolyte Terray, son fils Charles-Louis lui succéda. Sa fille Marie-Claudine, mariée au vicomte de Marillac, maire de la commune entre 1879 et 1909, transmit La Motte-Tilly au comte Gérard de Rohan-Chabot, duc de Ravèze, le 19 janvier 1910.

Arrière-petit-fils de Claude-Hippolyte Terray par sa mère, née Jeanne Terray de Morel-Vindé, le comte Gérard de Rohan-Chabot, homme d'un goût très sûr, entreprit de rendre au domaine son aspect du XVIII^e siècle. S'appuyant sur les plans de Nicolas Lancret, précieusement conservés au château, il débarrassa le miroir d'eau des îles, rétablit l'ordonnance des terrasses, supprima bosquets et massifs, restaura les allées dans leur tracé primitif, en ajouta de nouvelles, notamment la grande allée de peupliers qui prolonge la perspective sur près de deux kilomètres au-delà du miroir d'eau et de la Seine, installa ici et là de belles statues, donna au parc une grande clarté en dégagant des espaces lumi-

neux. A la place des galeries doubles, couvertes, percées de portes et de fenêtres — les célèbres « romaines » par lesquelles communiquait le bâtiment central avec les pavillons — il construisit les arcades actuelles recouvertes de lierre.

A l'intérieur des bâtiments il procéda à d'importantes modifications. Le château avait été conçu pour abriter deux familles, celle de l'abbé Terray et celle du vicomte de Rozières. Le comte de Rohan-Chabot supprima les pièces d'habitation du rez-de-chaussée qu'il reporta au premier étage. Il aménagea une salle de séjour, éclairée de cinq hautes fenêtres, séparant les corps de bibliothèques, où il transféra la très belle cheminée de marbre rouge qui orna la chambre de l'abbé Terray. Au premier étage, pour rompre la monotonie du long corridor qui traverse le bâtiment, il fit ouvrir une large baie dégagant espace et lumière sur le bel escalier d'accès.

La guerre de 1914-1918 épargna le château. Celle de 1939-1945 y amène les troupes allemandes qui l'occupèrent, relayées par celles de l'armée américaine. De nombreux tableaux, des bibelots avaient disparu. Beaucoup de meubles étaient détériorés ou brisés. Fort heureusement, le mobilier et les objets les plus précieux, dissimulés dans le voisinage, furent récupérés. Une nouvelle fois le comte entreprit la rénovation de sa demeure. Son unique fils, Gilbert, étant mort en 1918, sa fille, la marquise de Maillé, conduisit les travaux à ses côtés.

La marquise de Maillé

Lorsque mourut son père, en 1964, la marquise de Maillé³ poursuivit la restauration minutieuse du château. Avec bonheur, elle aménagea salons et chambres d'hôtes, éliminant tout le mobilier postérieur à 1800 qu'elle remplaça par des meubles de style en provenance de demeures familiales, s'attachant, dans la décoration, à ce que chaque pièce donne une image parfaite du goût français. Non seulement l'intérieur, mais les toitures et le remarquable ensemble que forment les communs furent remis, par elle, en état.

L'œuvre essentielle de la marquise reste la restauration du château de La Motte-Tilly à



LA MARQUISE DE MAILLE - Portrait de F. BOISSONNAS - 1926

laquelle elle se consacra, avec une passion fervente, jusqu'à sa mort survenue, à la suite d'une chute accidentelle, le 19 novembre 1972. N'ayant plus d'héritiers directs à qui transmettre cette magnifique demeure, objet de tant d'efforts et de soins attentifs, la marquise de Maille la légua à la Caisse Nationale des Monuments Historiques et des Sites, avec l'ensemble des biens qu'elle possédait dans l'Aube, assortie d'une importante dotation. Elle exprima sa volonté formelle que le château ne soit pas

habité mais simplement visité et reste meublé tel que laissé, pour que le visiteur, au-delà de la simple curiosité, ait le sentiment d'une présence. Ainsi, le château de La Motte-Tilly fait désormais partie de notre patrimoine national. Pour l'histoire, il restera à jamais lié au souvenir de cette grande dame qui maintenant repose en paix, parmi les siens, dans le petit cimetière de Taverny.

1. Les historiens donnent au nom de La Motte-Tilly plusieurs étymologies. La plus habituelle dérive du celtique Tili en

référence aux tilleuls nombreux sur les bords de la Seine, puis Motte. Ce dernier mot indique que se trouvait là une motte féodale, sorte de forteresse construite sur un monticule pour protéger un gué. A l'origine, seul le mot Tilledé désigna le lieu (IX^e siècle). Il ne sera précédé de Motte qu'à partir du XIV^e siècle.

NDLR. Motte, d'origine pré-latine, désigne en toponymie une hauteur. Très tôt Motte désigna un tertre, naturel ou artificiel surmonté d'une forteresse. Par extension le château devint « La Motte ».

2. Un inventaire, conservé aux archives de l'Aube, décrit, en 42 cahiers, 1 605 objets de grande valeur, vendus à la criée dans les rues de Nogent-sur-Seine, en janvier 1795.

3. Présidente de la Sauvegarde de l'Art Français qu'elle institua sa légataire universelle, première femme issue de l'école des Chartres, élève puis collaboratrice de Marcel Aubert, la marquise de Maille était une éminente archéologue.

Avec son maître, Marcel Aubert, elle collabora à un monumental ouvrage sur l'architecture cistercienne en France. Puis ce furent les importants travaux sur l'église cistercienne de Preuilly, sur Vincent d'Agén, saint Vincent de Saragosse, sur Cunault, sur les monuments religieux de Provins, les origines chrétiennes de Bordeaux, enfin sur les cryptes de Jouarre, publié peu de temps avant sa mort. Mobiliée d'érudition précise et rigoureuse, ces ouvrages, écrits dans un style clair furent couronnés par l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres qui leur décerna le Grand Prix Joubert.

RONDES et BRANLES de Champagne

Avant que d'aborder le sujet, lançons, une bonne fois pour toutes, un pavé dans la mare : Contrairement à ce que prétendent de nombreux « folkloristes », la majorité des danses traditionnelles françaises ne sont pas anciennes. On peut affirmer sans grand risque que près de 80 % du répertoire des groupes folkloriques ne datent que de la première moitié du XIX^e siècle. Quand cela n'est pas, tout bonnement, du début du XX^e !

Toutes ces danses furent d'abord des « danses de salon » parisiennes. Popularisées, elles subirent des variations locales. Ce sont ces variantes qui furent reprises par les groupes folkloriques. Plus ou moins consciemment ceux-ci en accentuèrent encore le particularisme (frappements de pieds, envolées des cavalières, etc...) et le résultat est ce que nous voyons aujourd'hui dans les présentations folkloriques.

Pour étayer notre affirmation, donnons quelques dates :

La polka semble avoir été créée vers 1830 en Autriche. Elle fut donnée à Prague en 1835 et apparut dans les salons parisiens en 1840. Scottish, ostendaise, badoise, mazurka, varsoviana, polka piquée, gigue ne sont pas antérieures à cette même date. Les quadrilles furent à la mode sous Napoléon III et les pas de farandoles provençales ont été inventées par les maîtres de danses des armées napoléoniennes.

Cette démonstration est, bien évidemment, également valable pour la Champagne.

Voyons maintenant pour ce qui concerne les quelques 20 % de danses dont l'arbre généalogique paraît plus ancien.

Ici, le problème est plus complexe. Il est en effet aisé de connaître avec une relative précision ce qui fut créé il y a un peu plus d'un siècle. Il est moins évident de définir ce qui a pu se produire en un temps plus éloigné. On sait, par exemple, que la contredanse apparaît au XVIII^e, que certaines danses basques ou catalanes sont mentionnées au XVII^e, que la bourrée d'Auvergne est citée en 1590. Mais, révolution, bien que lente, fut permanente dans le milieu populaire et il est peu probable qu'une danse, mentionnée au XVI^e, puisse se retrouver identique à elle-même quatre siècles plus tard...

DANSES POPULAIRES ANCIENNES.

Il semble que la plus ancienne forme de danse soit la **ronde**. Encore que cette

ronde apparaisse comme une manifestation circumbulatoire où chaque individu suit celui qui le précède sans qu'ils ne se tiennent l'un à l'autre. C'est ce type de ronde qui apparaît le plus fréquemment dans la société primitive.

Plus « récente », semble-t-il, la **ronde enchaînée** est d'abord formée par des danseurs qui se tiennent aux épaules. C'est, somme toute, la suite logique du cas précédent puisque chaque individu continue de suivre son prédécesseur. Ici toutefois peut apparaître une hiérarchie des danseurs car la ronde peut rester « ouverte ». Cette rupture dans la continuité amène à considérer un « premier » et un « dernier ». Il est de toute évidence que ce premier sera désigné comme « meneur » du groupe alors que les « derniers » pourront n'être que des « apprentis ».

Dans la société primitive il semble également que la mixité ne soit admise que très exceptionnellement. En règle générale il y a danse d'hommes ou danse de femmes. C'est peut-être lorsque ce « tabou » s'estompera que la position des rondes mixtes **enchaînées par les mains** apparaîtra. Nous utilisons ce terme de « tabou » par simplification de langage et parce que, l'habitude aidant, cette non mixité peut avoir revêtu un caractère cultuel. Mais il nous semble que son origine s'explique par le fait que les hommes du clan devaient rester — même et surtout en périodes festives — sur le « pied de guerre ». Conséquence, ils gardaient, sur eux, leur armement. Reconnaissons qu'il n'est pas évident d'offrir ses deux mains à des cavalières lorsque l'on tient déjà une hache, une lance ou un bouclier !...

On pourrait inférer de cette remarque — si tant est qu'elle fut judicieuse — que les rondes mixtes enchaînées ne peuvent être pratiquées que par des individus appartenant à une société suffisamment évoluée et structurée pour ne pas craindre un péril permanent.

BRANLES, RONDES ET RONDEAUX

Ce sont, incontestablement, les archétypes de la danse, si l'on veut bien excepter les danses de solistes (chaman, sorciers, etc...) également fort anciennes mais qui ne seront pas abordées présentement.

A ce stade il nous faut définir aussi précisément que possible, chacun des signifiants utilisés.

En Champagne, au cours des enquêtes que nous avons conduites durant ces

vingt dernières années, aucun informateur n'a utilisé le terme **branle** pour désigner une danse. Tous nous ont parlé de **ronde**, **rondio** ou **rondeau**. Nous avons nous-même réutilisé ce signifiant pour différencier de façon plus rigoureuse les trois formes de danses « rondes » collectées. En effet, il nous est apparu que, parmi les rondes « ouvertes », il en était un certain nombre qui n'utilisaient que la forme de pas à 4 temps connu, au moins depuis le XVI^e, pour être le « pas de branle ».

L'orchestographie de Jean Tabourot dit Thoinot Arbeau est très claire à cet égard et nous n'aurions garde d'oublier que cet auteur était chanoine de Langres — donc en Champagne — et qu'il situe géographiquement les danses qu'il décrit par rapport à son diocèse. Que l'on ait voulu voir dans son œuvre un des premiers recueils de danses de la France, nous ravit. Mais cela tend à faire oublier que ce sont d'abord des danses de Champagne méridionale et de Bourgogne qu'il note.

Encore un pavé dans la mare, direz-vous ! ? Peut-être mais en ce cas que l'on veuille bien m'expliquer pourquoi il compare constamment les danses « d'ailleurs » (Poitou, Bretagne, etc...) aux façons de faire du Barrois, du Haut-Barrois, de Lengres et de Monstierandell' ?...

Le terme de **ronde** se retrouve non seulement auprès de nos informateurs mais, d'une façon générale, dans tous les textes du XIX^e et du début du XX^e. Malheureusement les personnages qui ont collecté et diffusé ces documents, que ce soit Meyrac, Lallemand, Desvignes ou Tarbé, n'ont fait que des relevés partiels. Ou bien ils ne donnent que le chant d'accompagnement — parfois sans notation musicale ! — ou bien les descriptions sont trop succinctes et ne permettent pas de se faire une idée précise de la danse. On peut affirmer que notre région était très riche en rondes (ou branles) mais que ce petit trésor est, à jamais, perdu sous son aspect chorégraphique. Il ne nous reste que les chants qui accompagnaient toujours ces rondes encore que, répétons-le, pour un nombre nous n'avons même pas la musique !...

Le terme **rondio** ou **rondeau** désigne des danses intermédiaires entre branle et ronde ouverte. Nous verrons dans les descriptions s'y rapportant que l'on pourrait considérer qu'il peut s'agir là d'anciens branles coupés.

UN COLLECTAGE TARDIF

Nous l'avons précédemment indiqué, en vingt années, nous avons pu collecter que fort peu de danses de ce type. Encore devons-nous ajouter que dans ce collectage et à moins d'un heureux hasard, de nombreuses rondes ne pourront jamais être reprises car les données que nous avons pu recueillir sont trop ténues ou parfois même contradictoires... Pour tenter, malgré tout, d'obtenir un maximum d'informations nous avons « épluché » certaines rondes dites enfantines, partant de l'idée (déjà vérifiée) que d'anciennes danses simples d'adultes pouvaient se retrouver, pour partie, dans les danses de l'enfance. Cela n'a hélas pas donné de résultats convaincants...

Nous continuons cependant de rechercher car on peut, parfois, encore trouver. Nous en voulons pour preuve une enquête réalisée avec nos amis informateurs de Wassy (Ensemble traditionnel des Fluteaux) qui nous a permis de découvrir, il y a cinq ans, musiques et

chants d'un branle et d'un rondeau dont nous avons collecté les pas il y a plusieurs années.

Contrairement à notre habitude nous ne pourrions pas, pour chaque danse, citer nos informateurs. Chaque fois que cela sera possible nous le ferons mais pour certains branles il nous a fallu interroger un grand nombre de personnes, établir des recoupements, recontrôler les résultats auprès d'autres informateurs, reprendre des enregistrements antérieurs, ... et la liste dressée tient plus de « l'annuaire » que de la simple référence.

Que tous ceux qui nous ont aidés d'un chant, d'une phrase, d'un geste ou, parfois, d'un pas hésitant, acceptent ici nos remerciements.

ORIGINE DES NOMS

Ronde est la contraction de « danse à la ronde » (XII^e-XIII^e) déverbal de *ronder*, du vieux français *roonder* (fin XII^e) dérivé du latin *rotundum*, rond.

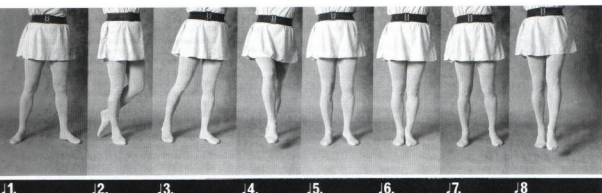
Rondio, rondeau, sont l'évolution de *rondel* (XIII^e), danse en rond, dont la racine est identique à « ronde ».

Branle est le déverbal de *branler* qui semble être une contraction de *brandeler* (XII^e). *Brander* (XII^e) signifiait embraser, brûler, d'où **brandvinier**, celui qui brûle le vin pour en faire de l'alcool. *Brand* en ancien germanique signifiait tison. *Branda* en latin désigne la bruyère. Cette racine *brand*, commune aux deux termes, s'explique dans la mesure où la bruyère servait précisément à faire les « **brandons** » enflammés. Par contre on voit mal le rapport avec la danse, à moins que celle-ci ne se soit primitivement exécutée autour d'un feu de brande ? Il semble plus vraisemblable que branle soit né d'une extension de la signification première. En effet dès le XI^e, *brand* (*brant*, *bran*) désignait une grosse épée tenue à deux mains. Il s'y était attaché une connotation sexuelle puisque *brandonner* signifiait « être en érection » et que *brandeler*, *brandioier* avaient le sens équivoque d'agiter, secouer, branler ou trembler.



Branle simple

Collectage N.E. de l'Aube
Nord de la Haute-Marne



Le pas qui compose cette danse semble directement inspiré du pas de « *branle de Bourgoigne* » décrit par Jean Tabourin en 1589. A peu de choses près, c'est aussi le « *pas de gavotte* » de Bretagne. Il y a donc là une filiation qui laisse supposer que ce modèle est d'origine ancienne. En raison de son rythme binaire et de son mouvement formé de deux fois quatre temps, nous pensons qu'il s'agit d'un pas primitif, sans doute très antérieur au XVI^e siècle.

Cette danse est une ronde ouverte qui se déroule dans le sens des aiguilles d'une montre. Le meneur se trouve donc placé à l'extrême gauche. Les couples et les danseurs ou danseuses isolés se disposent au hasard et tous se donnent les mains. Un léger mouvement de balancement des bras d'avant en arrière puis d'arrière en avant, rythme la cadence.

Le meneur conduit la danse en formant un rond approximatif ou en faisant le « tour de salle ». Pour finir il semble que l'habitude était que le meneur entraîne les danseurs dans une spirale qui, en se resserrant, finissait par bloquer les danseurs et, donc, arrêtait la danse.

Bien que nous ayons la conviction que cette danse se chantait, nous n'avons trouvé que deux airs à danser, sans parole. L'un a été collecté à Ferrière et Lafole (52). L'autre provient du manuscrit Charbonnel de Lusigny sur Barse (10), daté de 1855.

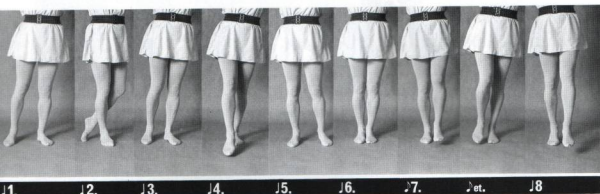
- 1- Ecarter et poser le P.G. à gauche. Les bras balancent en AR.
- 2- Poser le P.D. à gauche en passant devant le P.G.
Balancé des bras en avant.
- 3- Ecarter et poser le P.G. à gauche. Balancer les bras en AR.
- 4- Léger sursaut du P.G. tandis que le P.D. est soulevé au-dessus du sol.
Balancement plus accentué des bras vers l'avant.
- 5- Poser le P.D. un peu à droite et en retrait.
Les bras balancent vers l'AR.
- 6- Poser le P.G. à côté du P.D.
Balancé des bras en AV.
- 7- Pas marqué sur place du P.D.
Balancé des bras en AR.
- 8- Léger sursaut du P.D. tandis que le P.G. est soulevé au-dessus du sol.
Balancement plus accentué des bras vers l'avant.





Branle coupé

Collectage S.E. de l'Aube



Prenant toujours référence dans l'*Orchésographie*, il apparaît que ce branle est très voisin du « *branle simple* » du XVI^e. Pour lui être identique, il ne lui manque que quatre temps que Jean Tabourot nomme « *double à gaulche* ».

La position des danseurs sur la ronde ouverte est semblable à celle précédemment indiquée. On y exécute également un mouvement balancé des bras mais celui-ci cesse lors du mouvement de jeté de jambes.

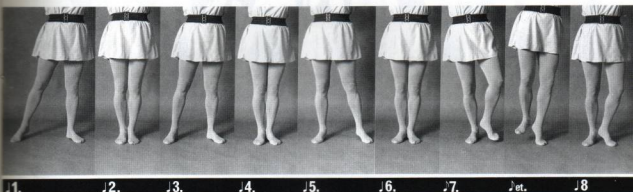
- 1- Ecarter et poser le P.G. à gauche
Les bras balancent en AR.
- 2- Poser le P.D. à gauche en passant
devant le P.G.
Balancé des bras en AV.
- 3- Ecarter et poser le P.G. à gauche
Balancer les bras en AR.
- 4- Léger sursaut du P.G. tandis que
le P.D. est soulevé au-dessus du
sol
Balancement plus accentué des
bras vers l'avant.
- 5- Ecarter et poser le P.D. à droite
Les bras balancent en AR.
- 6- Poser le P.G. à côté du P.D.
Les bras balancent en AV.
- 7- Rebondir vivement sur les deux
pieds et lever la jambe gauche
tendue devant.
- 8- Reposer le P.G. en levant simulta-
nément la jambe droite tendue
devant.
- 8- Reposer le P.D. et lever simulta-
nément la jambe gauche tendue
devant.

Durant ces trois derniers temps les
bras restent immobiles.



Branle vieux

Collectage S.E. de l'Aube



1- Ecarter et poser le P.G. à gauche en effectuant une légère flexion de la jambe droite en appui.

2- Poser le P.D. joint au P.G.

3- Ecarter et poser le P.G. à gauche en effectuant une légère flexion de la jambe droite en appui.

4- Poser le P.D. joint au P.G.

5- Ecarter et poser le P.D. à droite

6- Poser le P.G. sur la demi-pointe à côté du P.D.

7- Ecarter légèrement et poser le P.D. à droite en soulevant la pointe du P.G.

8- S'élever sur la pointe du P.G. en soulevant le P.D.

9- Poser le P.D. sur place en soulevant légèrement le P.G.

Le collectage de ce branle s'est effectué parallèlement à celui du branle coupé précédant. Selon les informateurs, cette ronde ouverte n'était déjà plus exécutée que par les anciens lorsqu'ils eurent à la connaître.

Il s'agit donc d'une ronde ouverte ayant les mêmes caractéristiques que les précédentes mais, ici, aucun mouvement de bras n'a été indiqué.



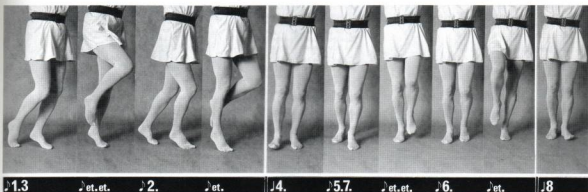
Buvons un coup ma serpott'est perdue,
Mais le manche, mais le manche...
Buvons un coup ma serpott'est perdue,
Mais le manche ne tenait pas !

Buvons un coup ma serpott'est perdue,
Mais le manche, mais le manche...
Buvons un coup ma serpott'est perdue,
Mais le manche n'est pas perdu !



Branle sauté

Région de Langres
Collecté auprès de Mme Vve Berthe Roy



1- Poser le P.G. à gauche

&- Sursaut du P.G.

2- Poser le P.D. légèrement croisé
devant le P.G.

&- Sursaut du P.D.

3- Poser le P.G. à gauche

&- Sursaut du P.G.

4- Frapper le talon droit au sol

5- Poser le P.D. à droite en arrière

&- Sursaut du P.D.

6- Joindre le P.G. près du P.D.

&- Sursaut du P.G.

7- Poser le P.D. à droite et en arrière

&- Sursaut du P.D.

8- Frapper le talon gauche au sol



Enfant, grand-mère Berthe exécutait cette ronde avec les élèves de l'école religieuse où sa mère l'avait placée. Pour la petite histoire, sachez que mon arrière-grand-père avait des sentiments socialistes. Il s'empessa donc, dès que cela lui fut possible, de faire inscrire sa fille dans une école laïque et républicaine. En cette fin du XIX^e siècle, on ne badinait pas avec les idées et les deux écoles étaient à « chignons tirés » ! C'est ainsi que ma grand-mère fut surnommée « Nez-rouge » par ses anciennes condisciples !...

Il nous est apparu que cette danse était extrêmement voisine de la description des « branles du Hault-Barrois » et de « Montierandel » (l'actuel Montierand) de Jean Tabourot.

Il se pourrait également que cette ronde soit aussi une ancienne danse d'église car elle s'accorde parfaitement avec les airs des vieux noëls de notre région et l'on sait, qu'autrefois, on dansait dans les églises, notamment à Noël.

La danse s'exécute en ronde fermée avec balancement continu des bras et en pas de sautillé. Les huit pas, aller et retour, font que la ronde « respire ». Elle tend à s'élargir aux quatre derniers temps et se resserre aux quatre premiers.

N'avons-j' mi eun/moe rason
De tuer not' gras mouton
No' oaille et not' oca,
Et bein célébrer lou joie
Que j'avons au fond do cœur,
De lou venue do Sauveur.

C'étot la veill' do Noël,
Tros, quat' heures après l'souper.
Dà l'in fond d'eun' bergerie,
S'avint la Virge Marie,
Pâ-jeun' temps bein morfondu,
Mett' au mond' l'Atent Jésus.

Saint Joseph à deux genouils,
N'en vlot mi croe' ses deux ouïls.
I rouët' f'divin' afant,
Lou vrai fi do Dieu vivant,
Qui caich' sai divinité
Pâ-dzous son humanité.

Los bergis vnint pâ douzain'
Ly apoutier leurs aubaines.
L'eun ly apoutint ai boère,
L'aut' ly apoutint dos poeres,
Ou bein eun posson d'laitage,
Ou bein cin ou six fromages.

Mâ s'y fut bein aut' violot
Quant on ouit devers lai grott'
Une si douce harmonie.
L'Es deux anges do Paradis
Qui chantent en plein' halein',
On arot dit d'os sirènes.

Lou diab' i ot moult fâché
De se voèr si recoigné
Au pus fin fond dos Enfers,
Chargé de chaîn' et de fers,
Pou y brûler à jamas.
Pâ ma foi, ç'fut moult bein fât!

Hélas! J'étais en dangie
De n'jamais voèr l'Paradis
Si note divin Seigneur
N'avot envoyé l'Sauveur
Pou payer denier comptant,
Lai sottise dou père Adam.

J'ons don gagné not' proucès.
Je serons trètous sauvés
De quò ne doutons-j'à poèn',
Plus heureux que d'os chaloènes!
A tout jamas j'aurons joie,
Si j'observons bein sai Loi.

)bis

)bis

)bis

)bis

)bis

)bis

)bis

)bis

)bis

)bis

)bis

)bis

)bis

)bis

)bis

)bis

Avions-nous une meilleure raison
De tuer notre gras mouton,
Notre brebis et notre oie
Et de bien célébrer la joie
Que nous avions au fond du cœur
De la venue du Sauveur.

C'était la veille de Noël,
Tros ou quatre heures après le souper
Tout au fond d'une bergerie
S'en vint la Vierge Marie,
Par un temps fort détestable,
Mettre au monde l'Enfant Jésus.

Saint Joseph agenouillé
N'en voulait croire ses deux yeux.
Il admirait le divin enfant,
Le vrai fils du Dieu vivant,
Qui cache sa divinité
Sous son humanité.

Les bergers vinrent par douzaines
Lui rendre hommage.
L'un lui apportait à boire,
L'autre lui apportait des poires,
Ou bien une mesure de lait,
Ou bien cinq ou six fromages.

Mais ce fut un autre concert
Quand on entendit autour de la grotte
Cette douce harmonie:
Les deux anges du Paradis
Qui chantaient à perdre haleine.
On aurait dit des Sirènes.

Le diable est, lui, fort fâché
De se voir ainsi oublié
Tout au fond des Enfers,
Chargé de chaînes et de fers,
Pour y brûler à jamais.
Par ma foi, c'est bien fait.

Hélas! J'étais en danger
De ne jamais voir le Paradis
Si notre divin Seigneur
N'avait envoyé le Sauveur
Pour payer, argent comptant,
La sottise du père Adam.

Nous avons donc gagné notre procès.
Nous serons tous sauvés.
Ce dont nous ne saurions douter
Plus heureux que des chanoines,
A tout jamais nous aurons la joie
Si nous observons bien sa Loi.

Notule : Ce Noël a été maintes fois reproduit mais, se recopiant l'un, l'autre et n'ayant aucune connaissance du dialecte champenois, les transpositeurs en ont rendu quelques strophes totalementement incompréhensibles.

Nous avons, ici, rétabli le texte et corrigé quelques erreurs dont celle qui consiste à écrire au 3^e vers de la 1^{re} strophe « Note oye et note foca ». Cette transcription n'a aucun sens en dialecte car « oye » est l'impératif du verbe « ouïr » (entendre) et « foca » qui doit, en fait, s'écrire « toquat », désigne une coiffe matoisnée (petite toque)!



L'ANE ET LE BŒUF

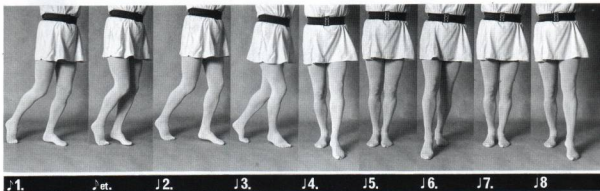
Lorsqu'en la saison qu'il gèle
Vint au monde Jésus Christ,
L'âne et le bœuf près de lui,
Le chauffaient de leur haleine.
Que d'ânes et de bœufs je sais,
Se trouvant près de leur maître,
Que d'ânes et de bœufs je sais,
Qui n'en auraient pas tant fait.

Et dès que ces pauvres bêtes
Virent le poupon si doux,
Elles se mirent à genoux,
Humblement, baissant la tête,
Que d'ânes et de bœufs je sais,
Qui célèbrent cette fête,
Que d'ânes et de bœufs je sais,
Qui n'en auraient pas tant fait.

Mais le plus beau de l'histoire,
Ce fut que l'âne et le bœuf
Ont ainsi passé tous deux,
La nuit sans manger, ni boire.
Que d'ânes et de bœufs je sais,
Sous la soie et sous la moire,
Que d'ânes et de bœufs je sais,
Qui n'en auraient pas tant fait.

Rondeau

Collectage N. de l'Aube



- 1- Avancer le P.G.
- 2- Placer la pointe du P.D. à hauteur du talon du P.G.
- 2- Avancer le P.G.
- 3- Avancer le P.D.
- 4- Pivoter sur la pointe du P.D. vers l'intérieur de la ronde
- 4- Poser la pointe du P.G. en avant du P.D.
- 5- Poser le P.G. joint au P.D.
- 6- Poser la pointe du P.D. en avant du P.G.
- 7- Poser le P.D. joint au P.G.
- 8- Poser la pointe du P.G. en avant du P.D.

Les branles sont généralement des danses vives et même brutales si l'on se réfère à la « ronde sautée ». Au contraire, les *rondios* ou *rondeaux* ont des mouvements plus liés et plus élégants. Ils sont constamment suivis par un léger balancement des bras qui épouse exactement la cadence.

Dans les branles que nous avons décrits, le corps reste en permanence face au centre théorique du mouvement circulaire. Ici par contre, le buste effectue un mouvement de rotation. Sur les trois premiers temps les danseurs suivent le sens de la ronde puis, sur les cinq derniers, ils se placent face au centre.

Ce sont des rondes ouvertes, tournant derrière leur meneur dans le sens des aiguilles d'une montre.



Jeanneton prend sa faucille.
Elle s'en va couper des joncs.
Quand elle eut fini sa botte
Elle s'endormit au long

Hélas ! Pourquoi s'endormit-elle,
La petite Jeanneton ?

Quand elle eut fini sa botte,
Elle s'endormit au long.
Par là vinrent et passèrent
Trois chevaliers de renom.

Hélas ! Pourquoi...

Par là vinrent et passèrent
Trois chevaliers de renom.
Le premier un peu timide,
Ptit garçon, ptit air mignon.

Hélas ! Pourquoi...

Le premier un peu timide,
Ptit garçon, ptit air mignon.
Le second plein de hardiesse
Lui mit la main sous l'enton.

Hélas ! Pourquoi...

Le second plein de hardiesse
Lui mit la main sous l'enton.
Ce que fit le troisième
N'est pas mis dans la chanson.

Hélas ! Pourquoi...

Ce que fit le troisième
N'est pas mis dans la chanson.
Si vous l'aviez Mesdemoiselles,
Vous iriez couper des joncs !

Hélas ! Pourquoi...

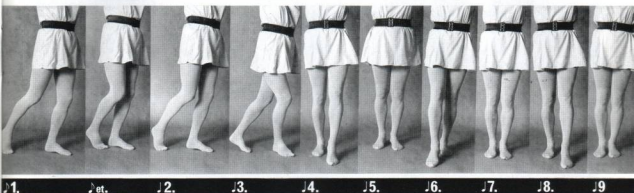
Si vous l'aviez Mesdemoiselles,
Vous iriez couper des joncs
Et vous aim'riez qu'on vous fasse
Comm'lon fit à Jeanneton !

Hélas ! pourquoi s'endormit-elle,
La petite Jeanneton ?



Rondeau coupé

Collectage N. de la Haute-Marne



Ce rondeau est rigoureusement identique dans sa forme à celui que nous venons de décrire. Il s'en différencie cependant par l'ajout d'un neuvième temps. Temps d'arrêt qui stoppe la danse après chaque groupe de pas et lui donne un caractère particulier.

Le chant utilisé pour cette danse a été recueilli à Ferrière et Lafolie auprès de M. Duchesne. Il semble dater de la fin du XIX^e ou du début du XX^e.

- 1- Avancer le P.G.
- 2- Placer la pointe du P.D. à hauteur du talon du P.G.
- 2- Avancer le P.G.
- 3- Avancer le P.D.
- 3- Pivoter sur la pointe du P.D. vers l'intérieur de la ronde.
- 4- Poser la pointe du P.G. en avant du P.D.
- 5- Poser le P.G. joint au P.D.
- 6- Poser la pointe du P.D. en avant du P.G.
- 7- Poser le P.D. joint au P.G.
- 8- Poser la pointe du P.G. en avant du P.D.
- 9- Rassembler le P.G. au P.D.



Je suis gai luron, j'aim' à rigoler,
Surtout quand arriv' le dimanche.
J'aime le plaisir afin d'm'en régaler,
J'endosse ma chemise blanche.
Je me dirig' tout droit au bal,
Croyant trouver un orchestre' infernal.
I a vaît qu'un' flûte et qu'un piston!)bis
Cré coquin que j'ai du guignon!

Je me suis dit la musiqu' n'y fait rien,
J'vais toujours entrer en cadence.
Je me content'rai d'un seul musicien,
Surtout si j'trouv' ma connaissance.
Mais hélas! Plaignez tous mon sort!
Depuis ce jour, je m'ennuie à la mort!
Elle était au bras d'un dragon!)bis
Cré coquin que j'ai du guignon!

J'm'approch'du soldat et là je lui dis:
Monsieur, rendez-moi ma future!
Pour toute répons' le trouper m'accorda
Un grand coup d'poinç sur la figure.
Oh! m'écraîs-je cependant,
J'rai demain me plaindr' au commandant!
Un coup d'botte m'enlèv' le ballon!)bis
Cré coquin que j'ai du guignon!

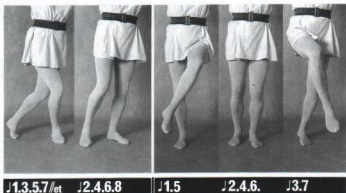


Branle du Ptit Homme

Collectage d'Ailleville (10)
Mme Yvette Demaria

Cette danse est exécutée par un groupe indéterminé de danseurs et de danseuses enchaînés bras dessus, bras dessous et conduits par un meneur qui serpente à son gré sur l'aire de danse.

Lors de l'enquête, il est apparu une divergence : le premier collectage indiquait que le pas de marche des danseurs s'effectuait en passant le pied droit devant le gauche. En seconde collecte, il nous a été dit le contraire : le pied droit passant derrière le gauche. Nous avons donc comparé avec ce qui pouvait se pratiquer en France et nous avons noté qu'en Poitou notamment, la « Marie-Madeleine » s'exécutait avec le pied passant devant. C'est la formule que nous avons retenue car elle nous apparaissait comme étant la plus logique.



PARTIE A

- 1- Poser le P.D. à gauche en passant devant la jambe gauche qui se plie pour accentuer le mouvement.
- 2- Poser le P.G. à gauche en passant derrière le P.D. du voisin.

Exécuter ce mouvement sur 16 temps.

PARTIE B

Sur place les danseurs se redressent et lancent alternativement une jambe pliée devant eux, assez haut.

- 3- Poser et frapper le P.D. à gauche en passant devant la jambe gauche (Pas identique au temps A)

1- Jeter la jambe gauche pliée, croisée devant, avec sursaut sur le P.D.

- 2- Poser le P.G. près du P.D.

- 3- Lever la jambe droite pliée, croisée devant, avec sursaut sur le P.G.

- 4- Poser le P.D. près de P.G.

Exécuter ce mouvement sur 16 temps. Pour finir, la jambe droite reste en l'air pour reprendre au temps 1A.





Il était un petit homme
A cheval sur un bâton
Il s'en allait à la chasse :
A la chass' aux zhannetons !

Et ti ! Et titontaine !)bis
Et ti ! Et titonton !

Il s'en allait à la chasse :
A la chass' aux zhannetons !
Quand il fut sur la montagn'
Il entendit un coup d'canon.

Et ti !...

Quand il fut sur la montagn'
Il entendit un coup d'canon.
Il en eut un' si grand'peur
Qu'il fit dans son pantalon !

Et ti !...

Il en eut un' si grand'peur
Qu'il fit dans son pantalon.
Tout' les dames du village
Lui portèrent des jupons.

Et ti !...

Tout' les dames du village
Lui portèrent des jupons.
— Je vous remercie Mesdames,
De vous et vos cotillons !

Et ti !...

— Je vous remercie Mesdames,
De vous et vos cotillons.
Quand vous viendrez à la ville,
N'oubliez pas ma maison.

Et ti !...

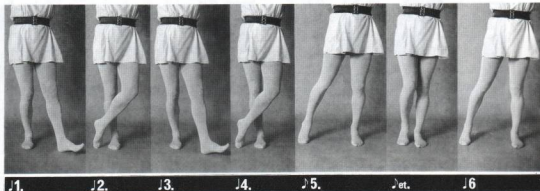
Quand vous viendrez à la ville,
N'oubliez pas ma maison.
Je vous ferai de la soupe,
D'la soupe d'mon pantalon !

Et ti ! Et titontaine !)bis
Et ti ! Et titonton !



Polka de Chigny

Collectage de Chigny les Roses (51)
M. Michel Baron



Recueillie dans la Montagne de Reims, cette ronde ouverte y est appelée « Polka » car son pas rappelle quelque peu celui de la « Polka Piquée », mais, il nous semble qu'il lui est antérieur.

« Gugus », la chansonnette qui l'accompagne, est connue dans toute la France et ne date que de la fin du XIX^e. Il semble d'ailleurs que cet air a dû venir en remplacement d'un autre plus ancien car les mesures musicales ne « collent » pas rigoureusement avec le découpage de la danse.

Pour ce qui concerne la « polka », on peut émettre une hypothèse. Si la « Polka » en tant que danse de salon est incontestablement née au XIX^e, il n'en est peut-être pas de même pour le « Pas de polka ». En effet ce pas à 4 temps a rigoureusement la même découpe que le pas de branle. Techniquement, les différences sont minimes : En partant du pied gauche, au temps 2 le pied droit vient se placer contre le pied en appui au lieu de faire un pas complet. Au temps 4 ce même pied droit reste en suspens au lieu d'être soulevé. On pourrait donc facilement en déduire qu'il ne s'agit là que d'une évolution particulière de notre ancien pas de branle.

Pour cette ronde ouverte, les danseurs se donnent les mains. La première partie de la danse s'effectue sur place puis un galop entraîne la ronde vers la gauche tandis qu'un second galop ramène tous les participants à leur point de départ.

- 1- Poser le talon G. à gauche.
 - 2- Poser la pointe G. à droite en croisant devant le P.D.
 - 3- Poser le talon G. à gauche.
 - 4- Poser la pointe G. à droite en croisant devant le P.D.
 - 5- Ecarter et poser le P.G. à gauche
 - 6- Joindre le P.D. au P.G.
 - 7- Ecarter et poser le P.G. à gauche.
- Effectuer ensuite ce même pas à droite avec le P.D.

Puis :

- 1- Poser le talon G. à gauche
- 2- Poser la pointe G. à droite en croisant devant le P.D.
- 3- Poser le talon G. à gauche.
- 4- Poser la pointe G. à droite en croisant devant le P.D.

et enchaîner de suite un galop chassé à gauche :

- 1- Ecarter et poser le P.G. à gauche

- 8- Chasser du P.D. qui prend la place du P.G.

Reprendre ce pas jusqu'au temps 6 puis :

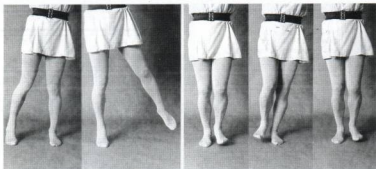
- 7- Frapper du P.G. au sol, P.D. soulevé
- 8- Frapper du P.D. au sol, P.G. soulevé
- 8- Frapper du P.G. au sol, P.D. soulevé

Enchaîner le retour en galop chassé à droite :

- 1- Ecarter et poser le P.D. à droite
- 8- Chasser du P.G. qui prend la place du P.D.

Reprendre ce pas jusqu'au temps 6 puis :

- 7- Frapper du P.D. au sol, P.G. soulevé
- 8- Frapper du P.G. au sol, P.D. soulevé
- 8- Frapper du P.D. au sol, P.G. soulevé.



1.2... et. 7. et. 8



C'est Guguss'avec son violon
Qui fait danser les filles.
C'est Guguss' avec son violon
Qui fait danser les filles
et les garçons.

Qui fait danser les filles.
Qui fait danser les filles.
Qui fait danser les filles
Et les garçons.

Mon papa ne veut pas
Que je danse, que je danse.
Mon papa ne veut pas
Que je danse la polka.

Il dira s'qu'il voudra
Moi je danse, moi je danse.
Il dira s'qu'il voudra
Moi je danse la polka.

) bis

)

) bis



Ronde de la Belle

Collectage région d'Arcis sur Aube (10)

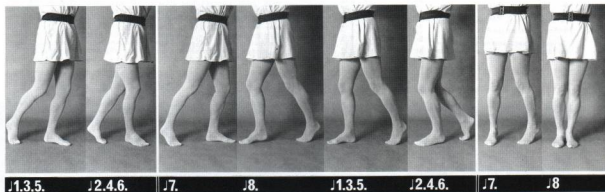
Cette ronde, nous a-t-on dit, était plutôt exécutée par les jeunes lorsque ceux-ci gardaient leurs troupes de bêtes dans les champs. Nous l'avons collectée dans la région d'Arcis dans les années 1950-60 et déjà elle apparaissait comme quelque chose de lointain. Nos informateurs qui, pour la plupart, étaient nés entre 1870 et 1900, ne se souvenaient pas de l'avoir eux-mêmes pratiquée. Le chant, par contre, restait bien vivant et c'est grâce à ce souvenir que nous avons pu, alors, récolter les différents éléments de cette ronde.

Les danses françaises appartenant toutes à des « familles », nous avons tenté de retrouver des rondes similaires en d'autres provinces. Il semblerait que celle-ci soit proche parente de modèles de rondes citées par Jeanne Messenger pour la Normandie.

Le pas de marche de la première partie de cette ronde semble confirmer l'assertion selon laquelle il s'agirait d'une danse « champêtre ». En effet, on pourra constater que la rotation sur deux pieds qui termine la série de 8 pas de marche

oblige le danseur à repasser dans ses traces suivant la technique dite du « pas de la mule ». Ce procédé permet de contrôler plus aisément les accidents de terrain et assure ainsi une plus grande liberté au danseur.

La ronde doit obligatoirement être constituée par des couples. Chaque cavalier a sa cavalière à main droite. L'ensemble des danseurs se donne la main et tourne, au départ, dans le sens des aiguilles d'une montre. Les bras balancent en cadence.



PARTIE A

1- Pas de marche P.G.

2- P.D.

3- P.G.

4- P.D.

5- P.G.

6- P.D.

7- P.G.

8- Pivot sur les 2 pointes de pieds, sans déplacement des jambes. Demi-tour sur l'intérieur du cercle pour se retrouver en sens inverse de la marche.

1- Pas de marche P.D.

2- P.G.

3- P.D.

4- P.G.

5- P.D.

6- P.G.

7- P.D.

8- Assembler P.G. à P.D. en pivotant d'1/4 de tour pour se placer face au centre.

Ces 16 temps font un aller-retour et chacun doit se retrouver à sa place de départ.

Sur place, face au centre et sans se lâcher les mains, le mouvement de bras ici précède le mouvement du corps : En même temps qu'on lève le pied G. pour le poser à gauche, les bras se replient, les mains arrivant au niveau des épaules. Dès que le pied pose ils doivent être redescendus. Ils effectuent ensuite un mouvement balancé très sec vers

l'arrière au moment du sursaut. On fait de même pour le travail du pied droit.

1- Poser le P.G. à gauche

2- Sursaut sur le P.G., jambe D. repliée derrière le mollet G.

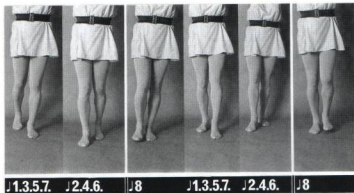
3- Poser le P.D. à droite

4- Sursaut sur le P.D., la jambe G. repliée derrière le mollet D.

Reprendre ce pas 4 fois.

Une informatrice nous a précisé que les filles, au lieu de plier la jambe derrière le mollet, exécutaient une sorte de « rond de jambe » allant de l'intérieur vers l'extérieur et destiné à « chasser » les jupons.





PARTIE B

1- Pas de marche P.G. vers le centre

2- P.D.

3- P.G.

4- P.D.

5- P.G.

6- P.D.

7- P.G.

8- Frapper le sol du P.D.

Ce mouvement amène à resserrer les danseurs vers le centre de la

ronde. Les bras restent immobiles et dirigés vers le bas. Les garçons profitent de ce rétrécissement de la ronde pour « coincer » les filles entre eux.

1- Pas de marche P.D. en AR.

2- P.G.

3- P.D.

4- P.G.

5- P.D.

6- P.G.

7-

P.D.

8- Frapper le sol du P.G.

Les danseurs se retrouvent à leur place de départ et se lâchent les mains. Par couple chaque cavalier prend sa partenaire bras droit à bras droit, pliés. Ils exécutent ainsi 1 tour sur place, se lâchent et frappent dans leurs mains au temps 8 puis se reprennent bras gauche à bras gauche pliés. Ils exécutent à nouveau 1 tour sur place, dans l'autre sens, avec un pas sauté lent :

1- Avancer et poser le P.G.

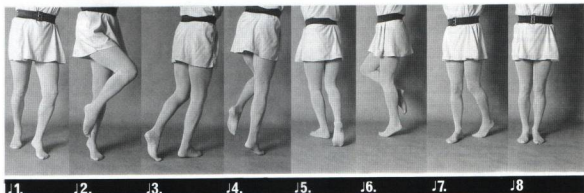
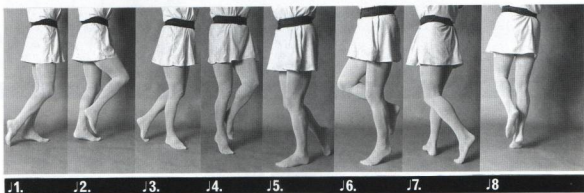
2- Sursaut sur le P.G., P.D. levé

3- Avancer et poser le P.D.

4- Sursaut sur le P.D., P.G. levé.

Reprendre en tout 4 fois (deux fois dans un sens et deux fois dans l'autre).

Chacun ayant retrouvé sa place redonne les mains à ses partenaires pour reprendre à la partie A.





La belle se promèn' le long de son jardin.)bis
Le long de son jardin, sur le bord de l'île.
Le long de son jardin sur le bord de l'eau,
Près du vaisseau.

En son chemin rencontr' trois jeunes matelots.)bis
Trois jeunes matelots, sur le bord de l'île.
Trois jeunes matelots, sur le bord de l'eau,
Près du vaisseau.

— Une chanson nouvell', je voudrais bien
savoir.)bis
Je voudrais bien savoir sur le bord de l'île.
Je voudrais bien savoir sur le bord de l'eau,
Près du vaisseau.

— Montez dedans la barqu' et je vous
l'apprendrai.)bis
Et je vous l'apprendrai sur le bord de l'île.
Et je vous l'apprendrai sur le bord de l'eau,
Près du vaisseau.

Un'fois dedans la barqu', ell'se mit à pleurer.)bis
Ell' se mit à pleurer sur le bord de l'île.
Ell' se mit à pleurer sur le bord de l'eau,
Près du vaisseau.

— Qu'avez-vous donc la bell' ? Qu'avez-vous à
pleurer ?)bis
Qu'avez-vous à pleurer sur le bord de l'île ?
Qu'avez-vous à pleurer sur le bord de l'eau ?
Près du vaisseau.

— Je pleur' mon pucelage que vous m'avez
gagné.)bis
Que vous m'avez gagné sur le bord de l'île.
Que vous m'avez gagné sur le bord de l'eau,
Près du vaisseau.

— Ne pleurez point la bell', je vous le rendrai !)bis
Je vous le rendrai sur le bord de l'île.
Je vous le rendrai sur le bord de l'eau.
Près du vaisseau.

— Ça n'se rend pas, dit-ell', commi' de l'argent
prêté !)bis
Commi' de l'argent prêté sur le bord de l'île.
Commi' de l'argent prêté sur le bord de l'eau,
Près du vaisseau.





SALONS du LIVRE



Photo Pascal Stritt

En ce premier semestre de 1988, la safac a participé à de nombreuses foires et salons. Qu'on en juge :

5 au 8 février, TROYES EXPO-LOISIRS
Folklore de Champagne était présent au stand de l'association « Carnaval, Recherche, Animation de Creney ».

27 mars, CARNAVAL DE CRENEY
Notre stand se trouvait au milieu de l'exposition artisanale, cour de la Mairie.

14 au 20 avril, PARIS, SALON DU LIVRE
Folklore de Champagne était — en bonne place — au Centre Régional du Livre de Champagne-Ardenne.

23-24 avril, ST DIZIER, SALON DES LOISIRS

Folklore de Champagne s'exposait au stand de l'« Association Touristique des Amis du Lac » et des « Morelles ».

8 mai, ST MESMIN, FOIRE ARTISANALE

Au centre de la salle des fêtes de ce village, le stand de la safac attirait le regard car nous y avions présenté deux jambes gainées de bas datant de 1925.

15 mai, CHALONS S MARNE, SALON DU LIVRE

Notre stand était voisin de celui de « La Hulotte » et de l'exposition de pains décorés réalisée par les boulangers châlonnais.

21 au 23 mai, LAUNOIS S VENGE, SALON DU LIVRE REGIONAL

Un stand de 12 m² offrait notre revue aux regards des visiteurs.

1 juin, REIMS, SALON DU C.R.D.P.

Pour la seconde année, les éditeurs régionaux ont été invités à participer au Salon du livre d'enseignement organisé

par le C.R.D.P. Une heureuse initiative qui permet une rencontre privilégiée avec le monde de l'enseignement et qui mérite d'être poursuivie.

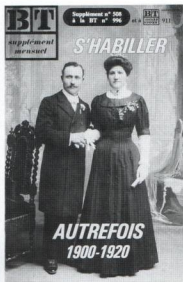
Certes à tous ces salons, notre but est de nous faire mieux connaître et de vendre notre revue (ne serait-ce que pour rembourser nos frais). C'est aussi l'occasion idéale pour rencontrer nos abonnés et d'engager avec eux d'amicales conversations. Leurs compliments, les félicitations qu'ils nous adressent, nous aident à poursuivre notre action et c'est avec beaucoup d'intérêt que nous écoutons leurs remarques, suggestions et critiques car celles-ci nous ouvrent parfois des horizons nouveaux et permettent d'améliorer encore la présentation, le contenu de **FOLKLORE DE CHAMPAGNE, votre revue**.

LA GAZETTE DE CHAOURCE « Coin-coin » - MJC - 10210 Chaource

N° 211 — Les Perles de lune, conte réalisé par les élèves de 6^e du C.E.S. de Chaource — Musée des "vieux facots" — La bonneterie aux "petits métiers".

N° 212 — La vie des bûcherons au début du siècle, souvenirs de Mme Hubert des Bruyères — Si je vous disais, par Marcel Guillemain (88 ans) de la Loge Pomblin — Le temps de souvenir: Le camp de la grotte d'eau (Rawa-Ruska)...

Numéro Spécial Expo 88 — De très belles photos imprimées en pleines pages illustrent une étude remarquable sur la vie en forêt: Travailler en forêt — Aller au bois — Le triqueballe — La vie des bûcherons au début du siècle — Les bois — Le charbon de bois — Ecorçage — Les baraques de bûcherons — etc... Voilà vraiment, répétons-le, une étude tout à fait remarquable réalisée par une équipe de jeunes — et de moins jeunes — de la MJC de Chaource. Outre son intérêt ethnographique, elle démontre que les jeunes sont capables de faire de l'excellent travail lorsqu'ils sont motivés et que leurs animateurs ne sont pas des adeptes du bla-bla et du ron-ron...



PUBLICATIONS DE L'ÉCOLE MODERNE FRANÇAISE - PB 108 - 06322 Cannes la Bocca cedex.

B.T SON 911 - S'habiller autrefois 1900-1920
B.T SON 912 - Vêtements et costumes 1920-1950

Pierre Guérin et Gilbert Paris ont coordonné et « mis en forme » ces deux B.T (Bibliothèque de Travail) consacrées à l'évolution des vêtements et sous-vêtements dans cette première moitié du XX^e siècle.

Chaque B.T est constituée d'un livret fortement illustré, d'une cassette de collectages oraux recueillis en divers points de la France et d'une série de douze diapositives en rapport direct avec la bande son. La saïaf a — pour une faible part — collaboré à ces travaux en mettant à disposition ses archives photographiques.

Nous ne pouvons que conseiller cette collection de B.T SON, notamment aux enseignants, car la présentation y est établie de sorte que même — et surtout — les enfants puissent y trouver matière à réflexion.

TERRES ARDENNAISES N° 22 - FOL - BP 71 - 08002 Charleville-Mézières cedex.

L'ouvrière — La vallée du Tutoir Crevissé — Contes et récits du pays des Crêpes — Faucheurs et moissonneurs — Toponymie de Gespunsart (suite) — Flohmont le cuivre dans la vallée de la Rouille (1841-1914) — Métier fondeur — Préhistoire de la Thierache ardennaise — Dans le ciel de Sedan le 14 mai 40.

A retenir l'article très bien documenté sur la vie des femmes ouvrières, leurs conditions de travail, les luttes revendicatives.

COURRIER DES HABITANTS N° 36 - Parc naturel régional de la Montagne de Reims - Pourcy - 51160 Ay.

Le tourisme vert, un atout pour les ruraux — Les pièges — Les églises romanes de la Vallée de l'André — Animations locales — Fêtes patronales.

VIGNES EN FIL

Une exposition conçue et réalisée par Emmanuelle Carraud, plasticienne-photographe et Marc André, ethnologue régional, qui se « promène » au travers de la Champagne depuis le mois de mai et qui va circuler au moins jusqu'en septembre 88. Cette création est accompagnée par un catalogue dont la présentation originale valorise pleinement les Ektachromes qui l'illustrent.



LES CAHIERS HAUT-MARNAIS N° 172 - BP 565 - 52012 Chaumont.

Les bibliothèques religieuses de la Haute-Marne au XVIII^e - La « Révolution routière » au XVIII^e dans la partie méridionale de la Champagne.

LA MEMOIRE DE L'AUBE N° 15 - URAQUE - 12, rue E. Gauthier - 10300 Ste Savine

Le footballeur Abenoza tué sur la route — On l'appellait le « Père Forquet » — Le Congrès de la bonneterie à Troyes — Le martyre de Jacques Grumbach — Cartier dit « Cartoso » — La valise sanglante.

Petit détail qui a son importance: Tous ces faits divers datent du premier semestre 1953. « Français vous avez la mémoire courte » a dit quelqu'un et c'est, ficheur va, car certains articles pourraient être datés de 1988, sans changer une virgule...

FAR N° 8 - Feuille d'information de l'Académie des Reims - CRDP - 47, rue Simon - 51100 Reims.

Quand un PAE est aussi une œuvre humanitaire — SIDA, drogue, tabagisme — L'art et la matière — PAE: en avant la musique — Coups de théâtre — Décentration, l'autre cohabitation — 1983-1978, Mémoires d'une institution, 1^{re} partie, l'écolère.

FLIEUVE JAUNE N° 1-17, rue des Murots - 10120 St André les Vergers.

L'association « Fleuve Jaune » nous invite à mieux connaître la Chine. Elle nous invite également à lire sa nouvelle édition. Le premier numéro, imprimé en format « A l'italienne » nous offre des poèmes, des légendes, des pensées de ce pays d'Orient qui nous... désorientent bien souvent. Heureusement les textes en idéogrammes (par ailleurs très agréables à l'œil) sont traduits en français! Le tout est enjolivé de dessins et de photos d'estampes.

Au sommaire: La Chine à votre portée — Un chasseur d'oiseau par Li Ding — Comment raisonner par Lu Xun — Le chaman de Mu Lan — Le chinois pour quoi faire? — La grenouille qui saute un éléphant — Le sorgho rouge de Ya Ding — Le To Fou.



AGUIANE - LE SUBIET - SEFCO - Les Granges - 17400 St Jean d'Angély

N° 145 — Evolution des mœurs en Aunis et Saintonge, souvenirs de Rouffignac, du XVII^e à nos jours — Foires et marchés — Les Châtres — Le gabouveau (une île de champs en pierres sèches qui n'est autre que notre « cadole » champenoise) — La pierre des morts — Le coucou, légende étiologique — La rage et les loups.

N° 146 — Evolution des mœurs en Aunis et Saintonge (suite) — La formation agricole en 1905 — Un recueil de chansons de 1785 — Un St Simon charentais — St Hilaire de Foussais — St Benoit: une commune sub-urbaine défend son identité.

LE VIOUET N° 79 - PTPN - BP 600 - 50010 St Lô cedeX.

Les origines normandes de Buffalo Bill — L'école Gôf-Capel — Le folklore enfantin — Anciens usages des pêcheurs deipois — Un écrivain méconnu: André Hardelot — Boire et manger en Cotentin.

LINGUISTIQUE PICARDE N° 1 - 1988 - Musée de Picardie - 80000 Amiens

Nos teris — L'isolement — Choix des prénoms à Agnières de 1852 à 1902 — ainsi que des histoires et des poésies en picard.

EVOCATION N° 1 - 1988 - Patrimoine de l'Isère - 38460 Crémieu.

Guy de Bourgogne, un archevêque de Vienne devenu le pape Calixte II — La primauté des Eglises de Lyon et de Vienne — Révolution française et propriété foncière dans un village du bas-Dauphiné — Les églises de St Baudille de la Tour.

LEMOUZI N° 106 - 13, place Municipale - 19000 Tulle.

LE PAYSAN, L'ARBRE ET LA VIGNE, un agréable recueil de poèmes en prose de Marcelle Delplaître, illustré de dessins originaux de Jean-Marc Semeonin. L'ouvrage est bilingue (occitan-français) ce qui nous permet, à nous gens du Nord, d'en apprécier le sens mais, nous fait perdre la mélodie de la langue limousine. Ce qui est bien dommage pour un texte poétique. « I et la parlers sur la terra L »



MYTHOLOGIE FRANÇAISE N° 150 - 175, rue de Pontoise - 60000 Beauvais.

Légende sur la draille de la margeride — Un gargantua saharien — Réflexions mythologiques et symboliques sur un jeu de cartes — De Gilgamesh à Shakespeare — La rage et le rabat.

FOLKLORE N° 206-207-208 - "Maison Mot" - 91, rue J. Sauzéades - 11000 Carcassonne.

Ce numéro triple est entièrement consacré aux fêtes et Carnivals dans la ville de Carcassonne de 1790 à 1961. L'étude présentée est extraite d'un mémoire universitaire soutenu en 1976. Dans son avant-propos, Jean-Marie Bosc situe de façon judicieuse la position de l'ethnologue vis à vis d'une fête-spectacle qui ne vit que par l'implication totale des participants, tant acteurs que spectateurs. Une situation qui tend à fausser l'observation de celui qui veut s'efforcer de garder la « distance à l'objet », règle fondamentale de la discipline ethnographique.

CAHIERS DES AMIS DU VIEIL ILE N° 101 - BP 22 - 66130 Ille sur Tet

L'histoire illoise qui se fait — La population d'Ille en 1385 — Une « cobla » à la fin du XVIII^e — Proverbes catalans — La bible anecdotique.

Nous avons la avec amusement « L'honnêteté d'autrefois » On y apprend que les consuls, marguilliers, administrateurs du XVIII^e, léguaient, dans leurs testaments, une somme d'argent destinée à réparer les erreurs qu'ils auraient pu commettre au temps de leurs fonctions!... N'y voyez aucune malice: nous ne pensons pas du tout à nos élus du temps présent...

MAISONS PAYSANNES DE FRANCE N° 88 - M.P.F. - 3 bis rue Léo Delibes - 75116 Paris.

Carnets de voyages en Berry — Centre de découverte du Marais breton-poitvin — Espagnac Ste Eulalie — Une ferme du Perche — Maisons paysannes en Berry — Le bournier de Vendée.

EKLITRA - Bull. 2^e Trim. 88 - Bibliothèque municipale - 80000 Amiens

Lettre picarde du 6-1-1856 — Ach « Moumoute » ed Toutinon — Les instituteurs de la Somme dans les années 30 — A propos d'une réédition — Ma chatte picarde — Ech toul carre.

LA FRANÇE COMTE N° 37 - 2, rue du Lys - 70000 Fontaine les Luxul

Les bizarreries de Ledoux, architecte — Trois légendes de chez nous — Les mines de Ronchamp — La Vœuvre — Quelques histoires de mots.

BIBLIOMAX OFFICE N° 234 - 7, rue de l'Enfer - Châlons - 55140 Voucouleurs.

« L'étudi libaire a souri dans sa barbichette pointue en lisant le n° 106-7 qui lui offrait une suggestive BD ». Merci pour ces appréciations « flatteuses et véridiques ». Que nos amis bibliophiles n'oublient pas que Bibliomax offre, en permanence, une sélection de périodiques et de livres anciens à des prix intéressants.

FOLKLORE DE FRANCE N° 215 - 160, Traverse de Russan - 30000 NIMES

Le bonnet cauchois symbole de la Rite Normande — La pêche aux tanches de mer — Le ramassage du « sarf » (varech) à Châche au N-O. de l'île d'Oléron — Souvenirs de mer — La grande senne ou senne de côte.

IL CALITRANO N° 20 - Via A. Canova 78 - 50142 Firenze - Italie.

La Corte di Re Tommaso — Uniti nella vita e nella morte — La recente scoperta dell'area sepolcrale dell'imperatore Alessandro Severo — Ancora sull'«Oro di Caltri».

complétez

vosre collection

RETRAIKES ARTS TRADITIONNELS ARTISANATS TOURNERS POLYGRAPHIE

CHAMPAGNE

ANCIENNE SERIE Format 16 x 24 cm

- | | |
|---|------|
| ☐ 2 Revue du Folklore de l'Aube | 5 F |
| ☐ 29 Val Perdu (Aube) | 6 F |
| ☐ 31 Costume de St Dizier - Wassy | 6 F |
| ☐ 45 Centenaire aubois | 7 F |
| ☐ 55 Tapis de cheminées et styles (II) | 9 F |
| ☐ 57 Vieux bal à Celliers (dames) | 9 F |
| ☐ 58 Les empiriques (médecine) | 9 F |
| ☐ 59 Les roulées de Pâques | 9 F |
| ☐ 61 Le carillonneur | 9 F |
| ☐ 64 Les archers de Bar s Aube | 9 F |
| ☐ 65 La foudre dans l'Aube | 10 F |
| ☐ 66 Le feu du ciel (Aube) | 10 F |
| ☐ 67 Révolte des vigneron baréquanais (1911) | 10 F |
| ☐ 69 Une ferme à Channes (Aube) | 10 F |
| ☐ 70 Maison de St André (Aube) | 10 F |
| ☐ 73 Le cochon | 12 F |
| ☐ 74 Le charbon et la roue | 12 F |
| ☐ 79 Brelleurs et marins | 15 F |
| ☐ 82 Fêtes en Champagne | 15 F |
| ☐ 83 Labours à Channes (Aube) | 12 F |
| ☐ 84 La crèche à Chépy (Marne) | 12 F |
| ☐ 85 Les chemises de femme | 20 F |
| ☐ 88 Charrues dans l'Aube | 15 F |
| ☐ 89 Lavois | 15 F |

NOUVELLE SERIE Format 210 x 297

- | | |
|---|--------|
| ☐ 90 Le coq de clocher | Epuisé |
| ☐ 91 La musette hautbois pastoral | 20 F |
| ☐ 92 Bonneterie de Romilly s Seine (Aube) | 20 F |
| ☐ 93 Le grain, source d'énergie (Marne) | 20 F |
| ☐ 94 Le langage troyen du XVIII ^e | Epuisé |
| ☐ 95 La vannerie à jours à Bussières (Hte M.) | Epuisé |
| ☐ 96 Noces et banquets (50 desserts) | 20 F |
| ☐ 97 Bière et brasseries à St Dizier | 20 F |
| ☐ 98 La vie au marais de Villechâtel-Crenay | 20 F |
| ☐ 99 Vins et liqueurs (100 recettes) | 20 F |
| ☐ 100 Le parler du Nogentais (Aube) | 22 F |
| ☐ 101 Cuisine traditionnelle (80 recettes) | 22 F |
| ☐ 102 Carnaval à Wassy (74 costumes) (Hte M.) | 22 F |
| ☐ 103 St Sébastien et les archers | 22 F |
| ☐ 104 La vie au XVIII ^e à La Motte Tilly (Aube) | 22 F |
| ☐ 105 Apprenti couteleur à Forcé (Hte Marne) | 22 F |
| ☐ 106/7 Contes drôlétiques (spécial BD) | 45 F |
| ☐ 108 La fée électricité | 22 F |
| ☐ 109 Mairy sur Marne (1874-1946) | 22 F |
| ☐ 110 Rondes et branles | 22 F |

A PARAÎTRE PROCHAINEMENT

L'artisan chocolatier
Costumes du Châlonnais au XIX^e
La filature de Lenclos
L'habitat traditionnel en terre crue
Les girouettes
Les écrelins

ATTENTION certains numéros sont en stock très réduit. Vérifiez que vous avez bien la note dernière mise à jour.

Envoi franco de port et d'emballage pour la France.

Pour l'étranger ajouter 3 FF de port complémentaire par exemplaire, merci.

Veuillez m'adresser les numéros cochés d'une croix

NOM

PRENOM

ADRESSE

VILLE

CODE POSTAL

BUREAU DISTRIBUTEUR

Date et signature

Je joins mon règlement à l'ordre de safac par

☐ chèque ☐ mandat ☐ CCP 221 R Châlons s Marne

safac Les Gdes Chapelles 10170 Mâry s Seine
safac 40 rue des Artisans 51000 Châlons s M.



➡➡➡➡➡ Offres spéciales 7/5 ⬅⬅⬅⬅⬅

VOUS ÊTES ABONNÉ

Invitez un ami à s'abonner
Offrez-lui un abonnement
Il profitera de notre offre de bienvenue
(7 numéros pour le prix de 5)
Votre abonnement personnel sera
automatiquement prolongé d'un numéro

VOUS VOUS ABONNEZ

Vous payez 5 numéros (22 F x 5 = 110 F)
Vous recevez 6 numéros et
En cadeau de bienvenue
1 numéro gratuit supplémentaire
(6 + 1 = 7 numéros)
Vous êtes à l'abri d'une hausse éventuelle

VOUS ÉCONOMISEZ PRÈS DE 30 % !
(22 F x 7 = 154 F : Vous payez 110 F seulement !)
(Prix établis pour la France)

PATRIMOINE ARTS TRADITIONS ARTISANATS TECHNIQUES FOLKLORE DE
CHAMPAGNE

POUR UN AMI

De la part de
M. _____

Adresse _____

VEUILLEZ ENREGISTRER L'ABONNEMENT POUR 6
NUMÉROS A LA PLUS BELLE REVUE RÉGIONALE D'ARTS,
TRADITIONS, ARTISANATS ET TECHNIQUES DE
CHAMPAGNE-ARDENNE DE :

Madame, Mademoiselle, Monsieur

NOM _____

PRENOM _____

PROFESSION (facultatif) _____

ADRESSE _____

VILLE _____

CODE POSTAL _____

BUREAU DISTRIBUTEUR _____

Date et signature

TARIF 1987/1988

- ☐ Normal 110 F
- ☐ Soutien 150 F
- ☐ Bienfaiteur 300 F
- ☐ Etranger 165 FF

RÈGLEMENT À L'ORDRE DE LA SAFAC JOINT PAR

- ☐ chèque ☐ mandat ☐ CCP 221R Châlons s Marne

DÉTACHEZ CE BULLETIN
JOIGNEZ-Y VOTRE RÈGLEMENT
POSTEZ AUJOURD'HUI MEME



safac Les Grandes Chapelles 10170 Méry s Seine
safac 40 rue des Artisans 51000 Châlons s Marne

PATRIMOINE ARTS TRADITIONS ARTISANATS TECHNIQUES FOLKLORE DE
CHAMPAGNE

JE M'ABONNE

VEUILLEZ ENREGISTRER MON ABONNEMENT POUR 6
NUMÉROS A LA PLUS BELLE REVUE RÉGIONALE D'ARTS,
TRADITIONS, ARTISANATS ET TECHNIQUES DE CHAMPAGNE-
ARDENNE.

Madame, Mademoiselle, Monsieur

NOM _____

PRENOM _____

PROFESSION (facultatif) _____

ADRESSE _____

VILLE _____

CODE POSTAL _____

BUREAU DISTRIBUTEUR _____

Date et signature

TARIF 1987/1988

- ☐ Normal 110 F
- ☐ Soutien 150 F
- ☐ Bienfaiteur 300 F
- ☐ Etranger 165 FF

RÈGLEMENT À L'ORDRE DE LA SAFAC JOINT PAR

- ☐ chèque ☐ mandat ☐ CCP 221R Châlons s Marne

DÉTACHEZ CE BULLETIN
JOIGNEZ-Y VOTRE RÈGLEMENT
POSTEZ AUJOURD'HUI MEME



safac Les Grandes Chapelles 10170 Méry s Seine
safac 40 rue des Artisans 51000 Châlons s Marne

le patrimoine
l'histoire locale
les savoir-faire
du pays de Langres
c'est sur...

**RADIO
PAYS DE
LANGRES**



MAISON DE LA VIGNE ESSOYES

Tél.: 25.29.64.64

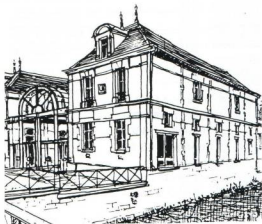
Président : M. Bernard VIGNERON

Horaires d'ouverture :

15h à 18h

Tous les jours sauf le mardi

**FERMETURE ANNUELLE
DE LA TOUSSAINT
A PAQUES**



**DEGUSTATION ET VENTE
DE CHAMPAGNE**

LISEZ

**La mémoire
de l'Aube**

Le Journal qui se souvient

LA MEMOIRE DE L'AUBE

"Le journal qui se souvient"

est en vente chez les marchands de journaux

Pour vous abonner à la "COLLECTION COMPLETE",
c'est-à-dire tous les numéros parus depuis 1986 et le
routage des numéros encore à paraître en 1988 (22
numéros en tout), envoyez un chèque de 118 F à :

LA MEMOIRE DE L'AUBE - B.P. 118 - 10300 STE SAVINE

Imprimerie LEDUCQ S.A.

Tous travaux typo et offset

Place Paul Beaufort - 51000 FAGNIÈRES

Téléphone 26.68.36.18

Chateau de La Motte-Tilly



SON & LUMIÈRE
avec figurants
29, 30 juillet
5, 6, 12, 13, 14 août
18, 19, 20 août
~ 22h15 ~

1988

Chateau de La Motte-Tilly, 10400 NOGENT-sur-SEINE Tél: (03) 25 30 84 54.
sur la D 951 de NOGENT à MONTEREAU, à 18 km de PROVINS, 35 km de SENS, 40 km de SEZANNE, 40 km de MONTEREAU.

Patrimoine animé, Patrimoine vivant



Hôtel de Sully (Photo B. Actoque - C.N.M.H.S./SPADEM)

La Caisse Nationale des Monuments Historiques et des Sites est chargée de l'accueil du public et de la perception du droit d'entrée dans une centaine de monuments appartenant à l'Etat ou confiés à sa gestion.

Elle a pour vocation d'améliorer l'accueil des visiteurs dans ces monuments : signalisation, pose de panneaux d'information, mise en place d'audiovisuels, aménagement de salles de documentation, gestion de comptoirs de vente.

Autres actions de la C.N.M.H.S.

Routes de l'Histoire, Visites guidées (Villes d'Art et d'Histoire), Visites-conférences, Classes du Patrimoine, Animation du Patrimoine, Editions, Expositions, Diffusion d'archives photographiques, Location de sites et monuments.

Pour toute information complémentaire :
C.N.M.H.S. - Hôtel de Sully - 62, rue Saint-Antoine -
75004 Paris - Téléphone : (1) 42 74 22 22.

 **caisse nationale
des monuments
historiques
et des sites**